

QUELQUES NOTES À PROPOS DE L'EMPLOI DE L'IMPARFAIT

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

Celui qui commence à s'intéresser de plus près à la question de l'emploi de l'imparfait, peut bientôt constater que cet emploi est non seulement très varié, mais encore très complexe. C'est pourquoi nous sommes tout à fait d'accord avec G. et R. Le Bidois qui disent que c'est un des temps français les plus „caractéristiques et les plus riches en significations délicates“ (I, p. 427).¹

Dans le présent article, nous ne nous occuperons pas de tous les cas possibles de cet emploi. Nous voudrions concentrer notre attention sur quelques cas qui nous paraissent intéressants soit en eux-mêmes, soit par leur rôle stylistique. Nous rappellerons même quelques cas courants pour montrer les nuances possibles de cet emploi.

L. Brun dit que les Slaves „même sachant parfaitement le français, se heurtent, . . . à une difficulté presque irréductible, certains d'entre eux disent absolument insurmontable: la valeur de l'imparfait . . .“ (p. 156). Nous toucherons cette question en mentionnant quelques exemples de l'emploi de l'imparfait à la place du passé simple, car là les difficultés nous paraissent en effet les plus grandes.

Même dans ses fonctions les plus courantes, l'emploi de l'imparfait présente de nombreuses nuances. Nous en rappellerons quelques unes qui nous paraissent importantes ou intéressantes.

Une certaine affinité de l'imparfait avec le présent est un de ses traits connus, mais intéressants. R. L. Wagner et J. Pinchon attirent l'attention sur les emplois parallèles de ces deux temps.^{1a} De même H. Weber voit une certaine analogie entre la valeur de l'imparfait et celle du présent.²

¹ Les titres des ouvrages des grammairiens cités voir dans la bibliographie.

^{1a} „L'imparfait est la forme homologue du présent. Les emplois de l'un et de l'autre sont parallèles. La différence qui les sépare tient à la manière dont on envisage les procès . . .“ (p. 352).

² „Das französische imparfait ist, überspitzt ausgedrückt, ein zweites présent, . . . Diese Eigenschaft zeigt sich am deutlichsten in der sogenannten ‚concordance de l'imparfait‘ . . . Das imparfait entspricht dem présent bloß in der Art der Schau; im Eindruck ist aber der Unterschied festzustellen“ (p. 26).

Dans la narration, l'imparfait présente l'action dans sa durée qui, naturellement, peut être bien différente :

F: *Rien ne nous semblait mieux dit. Le défi visait si haut! De nos pieds fabuleux, nous enjambions l'échelle de l'histoire. Nous attendions un bonheur aussi grand que le ciel! Nous ne connaissions plus le doute ni la crainte! Nous imaginions venu le temps de la bonté... nous assistions au triomphe de l'amour...* (So. 43).

L'imparfait peut présenter aussi le développement de l'action, par exemple: *Il était dix heures moins cinq. Elle devenait jaune comme un cierge de basse qualité. Et s'il manquait le train, j'étais chargé...* (J. 42).

Très souvent la fonction de l'imparfait de narration est étroitement liée avec la fonction de l'imparfait de description. Dans cette dernière, il représente plutôt une suite de tableaux que d'actes :

On apercevait d'abord une murette sur laquelle courait une grille rouillée. Le portillon était ouvert. On traversait une réduction du jardin où rien ne poussait... Les églantiers avaient pris le pas sur les rosiers... c'était novembre. La terre spongieuse cédait sous les semelles... (J. 18).

C'est exact, si G. et R. Le Bidois disent que l'imparfait descriptif évoque une certaine attente, qu'il éveille l'attention du lecteur.

Comme nous l'avons déjà rappelé, la durée peut être différente. Elle peut évoquer, par exemple, l'idée de la permanence comme dans le cas suivant :

Il avait dix ans de moins qu'elle, mais il n'était pas né. Il se nommait Silveri ce qui impliquait des attaches avec l'Italie... Il exerçait la médecine. Ce garçon montrait des traits fins... (J. 14).

Mais on peut le concevoir aussi comme une action en cours dans le passé où la durée n'est pas précisée :

Elle souriait à distance pendant que son mari, qui la suivait comme un officier d'ordonnance, plongeait à la façon d'un danseur (J. 14).

Il n'est pas étonnant que les imparfaits qui évoquent les faits passés en série, les présentent en train de se développer, car cela résulte du fait qu'ils représentent l'action en cours. Mais ce qui est plus intéressant c'est le fait que la succession des imparfaits représente parfois une série d'actions qui se succèdent rapidement. C'est ce qu'on trouve dans le cas suivant :

La salle s'était levée d'un seul élan, envahissait la piste et passait dans la ronde et marquait et martelait le rythme... Les couples tournoyaient, se jetaient dans nos jambes, glapissaient, repartaient de plus belle. Le piston devenait déchirant. Une odeur de suint se dégageait de cette humanité... (J. 16-17).

Ceci paraît contredire l'avis de L. Brun qui trouve que l'imparfait, étant un temps statique, exclut la succession des faits.³ Pourtant il nous semble que

³ „L'imparfait creuse un trou dans le récit, il l'arrête, l'immobilise, il détruit la succession

l'imparfait peut exprimer non seulement le ralentissement ou même la suspension de l'action, mais encore, tout au contraire, une succession plus ou moins rapide, ce qui est d'ailleurs également l'avis de G. Gougenheim.⁴

L'imparfait d'atténuation ou de „discrétion“, comme l'appelle H. Sten,⁵ est une variante stylistique du présent. Par politesse, ou parfois par timidité, on atténue ainsi son affirmation qui, dans le présent, aurait un ton trop catégorique. C'est pourquoi la langue parlée s'en sert très volontiers:

G: *Dites-moi, Docteur, je voulais vous poser une question. Vous êtes bien venu prendre le café ici la semaine dernière, dans le jardin?* (A. 19).

T: *Je venais te demander pour mon chandail jaune. Je le mets?* (A. 26).

Il y a encore d'autres transpositions temporelles de l'action. Bien qu'elles soient connues, nous voudrions en rappeler certains cas. C'est par ex. la transposition du futur prochain dans l'imparfait qui a lieu quand une action doit se réaliser dans un avenir immédiat, mais par rapport à une action passée. Alors cette action future est transposée dans un moment passé. A part des cas, où cet imparfait se trouve dans une proposition subordonnée et dépend ainsi du passé de la principale, il y a des cas où il se trouve dans une proposition indépendante. Toutefois l'action de cette proposition doit être liée par son sens avec l'action de la proposition précédente:

... je partis pour Luchon ... J'étais heureux; une fois de plus encore j'allais travailler avec Dullin notre sixième pièce ... (Sal. 105).

Nous n'avons pas vécu, nous avons attendu. Bien sûr, nous allions vivre un jour, mais il fallait d'abord attendre (R. 28).

Dans une conversation, il peut se trouver soit dans la réponse à une question, soit dans l'explication qui suit les paroles d'une autre personne:

B: *Savèz-vous comment a été blessé l'homme qui dort dans votre lit?* —

C: *J'allais vous le demander* (B. 10).

G: *Le fait que vous ayez voulu fuir prouve que vous êtes coupable!* —

P: *J'allais prévenir la police. La mort de Marcel me prive de tout ce qui me restait au monde ...* (Th. 21).

Rappelons encore une autre transposition temporelle, celle du passé récent dans le passé. G. Gougenheim appelle cette périphrase verbale le plus-que-parfait récent.⁶ Elle se trouve le plus souvent dans des subordonnées qui dé-

des faits: ... la valeur essentielle de l'imparfait est une valeur statique, exclusive de la succession“ (p. 161).

⁴ „Une succession d'imparfaits peut représenter, en une suite de „gros plans“, une série d'actions qui se succèdent rapidement: ... *Je les quittais à huit heures, à huit heures dix j'étais à la gare, trois minutes après je sautais dans le train* (p. 211).

⁵ H. Sten, *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, p. 143.

⁶ „Le plus-que-parfait récent, ... exprime un processus verbal qui s'est accompli à un moment antérieur, mais de peu, à l'époque marquée par le temps du passé“ (p. 213).

pendent de principales avec le verbe à un temps passé: ... *quand j'ai entendu ce cri, j'ai su qu'un être humain venait d'être poignardé* ... (J. 28).

Mais il y a aussi des cas où le plus-que-parfait récent se trouve dans la proposition principale suivant une autre proposition à laquelle elle est liée du point de vue du sens et dont le verbe est à un temps passé:

Elle soupirait d'aise; la bataille venait encore une fois d'être gagnée (V. 36).

Albert sifflait, en arrangeant le monte-et-baisse: On ne s'attendait à rien. On venait de boire du café tous les trois (St. 31).

Mais le plus-que-parfait récent dans la proposition principale peut apparaître même si le verbe dans la proposition précédente est au présent:

Je dois m'arrêter de travailler. Je venais tout juste de commencer (R. 31).

En ce qui concerne le verbe *devoir* à l'imparfait suivi de l'infinitif, la situation est différente. L'emploi de cet imparfait ne dépend pas du temps dans la proposition précédente. L'action qu'il exprime est située dans le passé, peu importe s'il exprime la probabilité, la supposition, l'obligation, le regret etc. Voilà quelques exemples:

Rien ne pouvait me faire pressentir le drame qui était en train de se nouer dans une vallée toute proche, qui devait éclater six mois plus tard ... (V. 16).

Ici devait exprime seulement un événement fatal dans le passé. Ailleurs, il peut exprimer encore la supposition, ce que prouve, par exemple, la conversation suivante:

P: *Où avez-vous trouvé les médicaments?* — S: *Le vol ne devait pas remonter à plus d'une heure, car Augustine, qui est retournée dans sa chambre, s'en serait aperçue* (Th. 27).

On peut très bien le trouver aussi après une proposition où le verbe se trouve au présent, car il ne dépend pas du temps de ce verbe. Dans les cas suivants, il dépend d'une sorte de convention faite auparavant:

Va: *Je n'arrive pas à me faire à cette idée. Vous deviez rester quinze jours.* —

V: *Nous aurions bien voulu rester* ... (R. 30).

S: *Je suis navré. Je devais finir ce piquet avec Ophélie* (Sa. 12).

Là où il exprime une obligation, ce qui est très fréquent dans la langue classique, la langue moderne emploie le conditionnel passé.⁷ Voilà un exemple emprunté à G. Gougenheim (p. 189).

Et lorsque convaincu de tant de perfidies, Vous deviez ne me voir que pour les expier, C'est vous qui m'ordonnez de me justifier (Racine, Britannicus, v. 1221) (Aujourd'hui, on dirait *Vous auriez dû*).

⁷ Ce cas appartient aussi dans le paragraphe de l'emploi de l'imparfait au lieu du conditionnel, dont nous parlons un peu plus loin.

La fréquence de cet imparfait dans la langue classique est constatée aussi par G. et R. Le Bidois,⁸ ainsi que par R. L. Wagner et J. Pinchon.⁹

On peut parler d'une transposition temporelle aussi dans le style indirect, quand l'imparfait rapporte des propos d'une autre personne. Dans ce cas, par son rapprochement à un autre passé, l'imparfait apparaît comme un présent dans le passé, car il présente une action comme contemporaine d'une autre action passée. C'est ce que G. et R. Le Bidois appellent l'imparfait des „dire“ (I, p. 431). Voici un exemple:

L'idée lui vint de téléphoner à son oncle Denis. Elle n'avait rien d'important à lui dire, mais fut heureuse d'entendre sa voix, dominant le lointain brouhaha des conversations et des tintements de verre. Les affaires marchaient bien, rue Lepic. Le bistro regorgeait de monde. Denis céda l'appareil à sa femme ... (Tr. 15).

Prêtons maintenant notre attention à un cas intéressant du point de vue stylistique, c'est-à-dire à l'emploi de l'imparfait au lieu du conditionnel passé dans la proposition principale, dans une phrase conditionnelle. Il serait inutile de parler des cas courants de l'emploi de l'imparfait après *si* conditionnel (exprimant une condition, un souhait ou une interrogation détournée), de même qu'après *si* dans la tournure de comparaison *comme si*, ou après *si* dans le sens de *quand*. Nous nous intéressons seulement aux cas où la proposition principale dépend d'une conditionnelle introduite par *si* et l'imparfait y exprime une action qui devait suivre immédiatement, mais qui ne s'est pas réalisée. O. Ducháček rappelle cette fonction de l'imparfait dans sa Grammaire complète.¹⁰ Cette substitution de mode et de temps est un moyen très expressif et trahit une émotion du sujet parlant. P. Guberina trouve que la valeur stylistique de cette construction est exprimée par les valeurs de la langue parlée,¹¹ c'est-à-

⁸ „Avec les verbes *devoir, pouvoir, falloir*, cet emploi de l'imparfait est fréquent dans la langue classique ...“ (I, p. 526).

⁹ „Dans la langue classique l'imparfait de l'indicatif des verbes *devoir, pouvoir* et *vouloir* évoque régulièrement et logiquement l'existence, dans le passé, d'une nécessité, d'une possibilité, d'une volonté qui n'ont pas été suivies d'effet“ (p. 355).

¹⁰ „L'imparfait s'emploie encore ... pour insister sur la réalité imminente, mais non accomplie d'un fait hypothétique“ (p. 214).

¹¹ „L'affectivité peut se faire sentir encore plus si une conditionnelle irréaliste contient l'imparfait dans la proposition-conséquence ... La raison de cet emploi est d'ordre stylistique, l'imparfait servant ici à exprimer l'affectivité. ... l'imparfait en français ne peut jamais donner, par lui-même, dans la partie-conséquence d'une conditionnelle l'idée d'un effet échoué. La valeur stylistique de la construction est nettement exprimée par les valeurs de la langue parlée. Celui qui entend ou a entendu de pareilles phrases, comprendra le sens et la valeur affective de l'imparfait. D'abord la proposition-cause a la courbe mélodique d'une conditionnelle irréaliste. Le tempo est encore plus accéléré pour marquer l'affectivité au plus haut degré. La deuxième phrase prenant d'un côté le tempo rapide et de l'autre la

dire par la mélodie et par le tempo des deux propositions. Mais W. v. Wartburg et P. Zumthor y voient un cas „propre à la langue littéraire“ (p. 99), et de même G. et R. Le Bidois qui soulignent aussi la valeur expressive de ce moyen.¹² B. Kielski souligne le caractère stylistique de cet imparfait et constate son emploi très fréquent chez les classiques du 17^e siècle.¹³ B. Kielski ainsi que R. L. Wagner et J. Pinchón rappellent ce cas même dans les propositions principales et ces derniers l'appellent l'imparfait d'imminence.¹⁴

Ainsi on voit que cet emploi de l'imparfait attire l'attention de nombreux spécialistes et le plus souvent on souligne son rôle stylistique, sa force expressive et c'est aussi là que nous voyons sa plus grande importance.

Un autre emploi de l'imparfait, qui mérite d'être étudié, est l'imparfait explicatif. Il suit d'habitude après un autre passé et se trouve dans la proposition introduite par *car*. Mais il y a aussi des cas où *car* peut être supprimé et la proposition avec l'imparfait d'explication est introduite par un double-point ou alors cet imparfait peut se trouver dans la proposition séparée de la précédente par un point. Voilà quelques exemples:

Élisabeth remercia, s'excusa: elle avait trop à faire ce soir à la maison (Tr. 15).

J'ai bien vu. Je marchais à l'arrière, dans le dernier rang. J'ai eu le temps de regarder, de voir (Ta. 89).

L'imparfait d'explication ralentit le mouvement et fait ainsi ressortir l'idée ou l'image. Ainsi rehaussant la peinture, il peut jouer le rôle d'un moyen expressif.

Il est courant que, dans les incises, on rencontre un imparfait à la place du passé composé ou du passé simple.

N'importe que la proposition incidente suive le discours direct ou qu'elle y soit incise:

A part son travail syndical, demandais-je à Beau Masque, que fait-elle dans la vie? (Va. 36).

Mais on en trouve même dans la proposition qui introduit le style direct:

L: ... *quand je suis entrée dans la chambre, vous étiez en train de dire*

mélodie d'une exclamative fait savoir que tout ce qu'elle contient a une valeur stylistique de la conditionnelle irréaliste“ (p. 131).

¹² „L'imparfait l'emporte (= le condit. passé) en valeur expressive. Aussi la langue littéraire l'emploie-t-elle volontiers... Dans cette combinaison, l'imparfait n'est de mise que s'il s'agit, ... de quelque chose d'inattendu, de frappant...“ (II, p. 548).

¹³ „U klasyków XVII wieku można znaleźć sporo przykładów na tego rodzaju użycie trybu indicatif. I nie tylko w okresach warunkowych, lecz także w innych typach zdań, także w zdaniach niezależnych... Zwroty typu: *„Un moment après il se noyait“* (w znaczeniu byłby utonął) jeszcze dziś są używane w języku literackim.“ (I, p. 134).

¹⁴ „L'imparfait, comme le présent, exprime une chose possible, d'une éventualité immédiate, qu'on a actualisée par anticipation: *Un instant après le train déraillait* (= aurait déraillé).“ (p. 355).

à Monsieur: Si tu ne me donnes pas cet argent, je te tue! — F: C'est faux! Je disais: Je me tue (T. 23).

On pourrait l'expliquer par l'influence de l'imparfait dans la proposition précédente: „vous étiez en train de dire“. D'ailleurs, *Je disais* pourrait être aussi bien exprimé par *J'étais en train de dire*.

Intéressant est l'imparfait „de tentative“. G. et R. Le Bidois appellent ainsi l'imparfait qui désigne une action non achevée ou interrompue ou bien en train d'être interrompue:¹⁵ Dans la plupart des cas ils en refusent l'explication par une simultanéité sous-entendue (I. p. 430). Cependant, nous ne partageons pas l'avis de L. Warnant qui trouve qu'on pourrait dans ce cas se servir aussi bien d'un passé composé ou d'un passé simple (p. 662):

G: *Je devrais être loin à l'heure qu'il est. Je quittais mon mari ce soir... Mes valises étaient prêtes...* — P: *Vous quittiez Marcel?* (Th. 34).

F: *Je vous ai interrompus.* — R: *Nous avons fini, je m'en allais... Permettez-moi de...* (S. 118).

C: *Qui marche?* — E: *Le révérend Pitt et Roy.* — C: *Vous étiez là et vous ne le disiez pas. Où alliez-vous? Vous ne répondez pas?* — E: *Ils sortaient.* — C: *Avant de connaître le résultat?* (B. 29).

Les mots *alliez* et *sortaient* expriment l'action qui n'a pas été achevée. Quant au mot *disiez* nous nous demandons, si nous ne pouvons pas y voir une sorte de „contagion syntactique“, attirée par la forme *étiez*.

La situation ne nous paraît pas tout à fait univoque dans le cas suivant:

...le directeur... s'arrête et frappe. La porte s'ouvre. Albert et Valéria sortent.

D: *Tu rentrais peut-être, Albert?* — A: *Je rentrais.* — D: *Revenons ensemble* (R. 27).

Tu rentrais peut bien exprimer une action inachevée, qui n'a pas abouti à sa réalisation. On pourrait donc remplacer „*Tu rentrais peut-être, Albert?*“ par „*Tu étais sur le point de rentrer, Albert?*“ Dans cet exemple il s'agirait donc d'un passé très proche du moment où l'on a parlé.

Souvent l'imparfait alterne avec le passé simple (éventuellement avec le passé composé). Mais pour un étranger, il n'est pas toujours facile de choisir entre l'imparfait et le passé simple. Il est tout naturel qu'il faut aussi tenir compte du sens du verbe et le voir dans le contexte. Mais à part des cas où l'emploi de l'imparfait est conditionné par l'aspect verbal, il y a dans d'autres cas des raisons stylistiques pour son emploi.

¹⁵ „L'autre trait caractéristique de l'imparfait, son caractère d'imperfectum (d'inachevé), lui permet de rendre une nuance délicate de l'action. L'action inachevée est plus d'une fois une action qu'on a tenté de mener à bonne fin, mais sans y parvenir. De là cet imparfait qu'on peut appeler 'de tentative', ...“ (I, p. 428).

La question de l'emploi de l'imparfait à la place du passé simple attire toujours l'attention de nombreux grammairiens. Ils découvrent différentes nuances de cet emploi. Mais ce qu'ils soulignent le plus souvent, c'est la valeur pittoresque de cet imparfait. B. Kielski souligne la valeur expressive de l'imparfait, quand il remplace le passé simple ou le passé composé.¹⁶ Nous allons indiquer quelques exemples où l'imparfait joue ce rôle:

Il était encore lui-même tout secoué. Il n'arrêtait pas de parler. Il disait: — Fernand Davaine, c'en était un, de bon camarade, je pourrai le dire! ... — Il s'asseyait, les coudes sur les genoux écartés, regardait fixement à terre, puis il reprenait, des larmes dans les yeux: ... (Str. 17).

Ici les imparfaits *s'asseyait* et *reprenait* au lieu des passés simples nous paraissent employés pour rendre une atmosphère bouleversée. — Pareillement dans le passage suivant:

Elle demeurait évanouie. Silveri apportait l'alcool et les sels, frictionnait les tempes et poussait le flacon sous les narines ... La jeune femme finit par remuer ... (J. 21).

L'imparfait *apportait* et *poussait* donne plus de couleur à l'action. De même dans l'exemple tiré de Taslitzky:

J'avais rompu le garde-à-vous. Je n'étais pas fâché qu'il me trouva dans une position d'ignorance à son propos, égale à celle qu'il affichait au mien. S'il croyait que je resterais là ...! Je portais le regard vers la fenêtre: Le jour se levait dans un ciel net, ... (T. 24).

Nous trouvons que l'imparfait *je portais le regard* est un moyen expressif. De même dans l'extrait suivant:

L'ingénieur en chef entra dans l'atelier et il prenait à part deux ouvrières: „Vous allez essayer ...“ Les deux femmes baissaient la tête. Pierette Amable suait d'angoisse. Enfin l'une d'elles répondait: „Expliquez à notre déléguée, ...“ Tous les regards se tournaient vers Pierette. Elle soupirait d'aise; la bataille venait encore une fois d'être gagnée ... (V. 36). Les imparfaits *entra*, *répondait* et surtout *soupirait d'aise* nous paraissent peindre l'atmosphère agitée de la scène.

Pourtant même quand l'imparfait présente une action inachevée et continuant de se faire, alors quand il se trouve dans son rôle habituel, Brunetière, signalant son emploi fréquent chez les écrivains de l'école réaliste, trouve que chez eux c'est un „procédé de peintre“. Il caractérise le passé simple comme „narratif“ et l'imparfait comme „pittoresque“.¹⁷

¹⁶ Iny przykład z P. Bourgeta, *Voyageuses*: „Et le loyal Volcamuonto sortait en faisant claquer les portes.“ Imparfait użyte tutaj nie oznacza bynajmniej aspektu częstotliwości, lecz fakt spełniony jednorazowo, który autor uwydatnił przez transpozycyjne użycie imparfait zamiast passé (simple). Nowsi pisarze nadużywają niekiedy tego środka expresji (I, p. 157).

¹⁷ *Le Bidois* (I, p. 438).

Mais il faut distinguer les cas où l'imparfait n'est qu'une simple variation stylistique. Dans ce cas G. Gougenheim trouve qu'il met en relief le processus verbal.¹⁸ C'est ce qu'on peut constater dans le cas suivant:

Il sourit sans desserrer les lèvres. Elle comprit qu'il n'avait pas perdu l'espoir de la convaincre. Déjà très habilement il détournait la conversation . . . (Tr. 22).

Ici, à l'aide de l'imparfait, l'action est mise en relief. Une situation semblable apparaît dans la langue parlée dans l'exemple suivant:

F: *. . . en effet, j'ai entendu du bruit. Je me suis levé et je suis arrivé au moment où Eléonore arrivait elle-même. Nous nous demandions . . .* (Sa. 28).

Dans ce cas il s'agit non seulement de la mise en relief de l'action par l'emploi de l'imparfait à côté du passé composé, mais en même temps de l'expression d'une simultanéité.

Aussi W. v. Wartburg et P. Zumthor rappellent-ils la possibilité de faire ressortir le déroulement de l'action par l'emploi de l'imparfait. Mais ils mentionnent encore les cas où l'on emploie l'imparfait descriptif „même avec des verbes marquant une action nettement localisée dans le temps, afin d'attirer l'attention du lecteur sur le déroulement de cette action et lui conférer ainsi une valeur pittoresque dont le sens du verbe est dépourvu“ (p. 98). C'est ce que nous croyons trouver dans le cas suivant:

Tous les voisins ont été prévenus hier . . . Presque aussitôt quand il a vu la lumière, Grégoire est arrivé. A son âge, on ne dort plus. On a regardé s'il y avait de la lumière chez les voisins. A cette heure là pas encore, mais à six heures ça s'éclairait chez Mathilde, dans la salle à manger, là où ils ont leur T. S. F. Puis à six heures un quart chez Wanda . . . (St. 263).

Dans ce cas l'imparfait *s'éclairait* exprime un fait unique qui s'est réalisé le jour où les habitants attendaient une émission de la radio. L'action exprimée par cet imparfait est localisée dans le temps.

La localisation dans le temps est exprimé aussi dans l'exemple suivant:

Un cantonnier habitait là. Il mourut. En vente publique, en 1934, j'achetais la „propriété“ 19 000 francs. J'installai dans cette chaumière, en abattant les cloisons, une grande pièce . . . (Sal. 101).

L'imparfait *j'achetais* reporte le lecteur à l'époque où se déroulait cette action, bien que l'on ne puisse pas exclure la valeur pittoresque de l'imparfait qui y joue aussi son rôle. Dans un tel cas, A. Sauvageot parle d'une transposition dans le temps.¹⁹ G. Le Bidois et R. Le Bidois expliquent un tel emploi de l'im-

¹⁸ „l'imparfait sert à mettre en relief, en „gros plan“, pour ainsi dire, un processus verbal succédant à d'autres exprimés au passé simple . . .“ (p. 211).

¹⁹ „Il n'est plus question de durée ni de simultanéité, mais de report à l'époque considérée“ (p. 92).

parfait „avant tout par le besoin de décrire.²⁰ B. Kielski, dont nous avons déjà rappelé l'avis, souligne dans un tel cas l'attente suscitée par l'emploi de l'imparfait.²¹

Krjevskářa attire encore l'attention sur une autre nuance intéressante de cet imparfait qu'elle appelle stylistique: sur son affinité avec le présent historique.²² Elle trouve que cet imparfait rapproche l'action le plus possible du présent. O. Ducháček remarque aussi qu'on peut traduire l'imparfait stylistique par le présent historique.²³ Krjevskářa souligne encore la force expressive de cet imparfait et la présence d'un indicateur du temps dans sa proximité.

Si nous avons cité à cette occasion les réflexions de nombreux auteurs, c'était pour montrer combien cette question attire toujours l'attention. Sauvageot trouve qu'il s'agit du report à l'époque considérée et Krjevskářa parle au contraire du rapprochement du présent, mais les deux ont au fond raison, car il s'agit, selon nous, de raviver l'événement, donc d'apporter un élément pittoresque dans le récit et d'éveiller ainsi l'attente du lecteur.

Nous allons indiquer encore quelques exemples où l'imparfait se trouve à la place du passé composé:

C: *Qui est là?* (Voix de C., de la 3^e pièce) *Vous n'êtes pas loquaces. Vous ne venez pas me cambrioler au moins?* (B. 10).

V: *Tu peux toujours te moquer de moi, je suis content. Tu vois, il suffisait peut-être de venir ici* (R. 13).

Dans ces cas, l'imparfait employé pour un fait unique, pour une action où

²⁰ „Un emploi assez récent de l'imparfait, non plus pour marquer une action inachevée, mais pour indiquer une action unique, complètement terminée, qui s'est faite à un moment précis dans le passé: . . . Pour nous, ces tours s'expliquent par une autre cause, et avant tout par le besoin de décrire“ (I, p. 438).

²¹ „Chateaubriand tak rozpoczyna swe Mémoires d'Outre-Tombe: „Le 4 septembre naissait à Saint-Malo, dans la sombre rue des Juifs, le chevalier François-René de Chateaubriand.“ W powyższym zdaniu użycie transpozycyjae imparfait ma na celu wywołanie nastroju oczekiwania na dalsze wypadki opowiadania z jednej strony, z drugiej zaś — związanie faktu opowiadanego z tłem zdarzeń współczesnych“ (I, p. 157).

²² „Стилистический имперфект сообщает факты эмоционально окрашенные, он создает также специфический смысловой эффект оживания и оживления для читателя действия, протекавшего в прошлом.“

Анализ языкового материала позволяет установить, что стилистический имперфект возможен только с предельными глаголами и что своеобразное противоречие, возникающее между лексическим содержанием глагола и традиционным видовым значением формы имперфекта, является необходимым условием для зарождения нового смыслового оттенка, который следовало бы определить, как близость к praesens historicum и который лежит в основе специфического значения, возникающего в XIX веке в имперфекте индикатива.

Стилистический эффект этого употребления имперфекта наблюдается в конструкции особого типа, с обстоятельственным временным указателем (p. 51).

²³ O. Ducháček, *Francouzská mluvnice* (I, p. 156).

il ne s'agit pas de la durée, joue, à notre avis, un rôle analogue à celui qu'il joue dans le cas où il est employé à la place du passé simple, c'est-à-dire celui d'un moyen expressif. Par exemple, dans l'extrait emprunté à Bal, l'imparfait exprime l'inquiétude cachée dans la question.

Dans l'exemple suivant, on peut motiver cet emploi aussi en attribuant une certaine durée à l'action exprimée par cet imparfait:

Quand on avait achevé de parler à T., on découvrait que l'on avait simplement allumé l'angoisse. L'angoisse commençait de répandre sur son visage une sorte de clarté égale... Jamais ailleurs, ... je n'ai connu cette forme d'extase (S. E. 26).

L'imparfait peut souligner ici la progression de l'action. Dans l'exemple suivant, on peut attribuer à l'imparfait un certain caractère multiplicatif:

A: *Ils étaient parfaitement convaincus de la culpabilité de leurs proches.* — F: *Et de tels héros..., ils choisissaient entre le devoir patriotique et l'amour conjugal... La plupart d'entre eux, tu le sais bien, ont refusé de se souvenir de leurs...* (So. 33).

Dans ce cas, il peut s'agir d'un seul choix fait par plusieurs personnes. — Voilà un autre exemple emprunté à Jouglot:

Au fur et à mesure que mes yeux s'adaptaient mieux à cette demi-lumière, je portais mon regard sur mes voisins... (J. 19).

Grâce à l'expression *Au fur et à mesure*, on peut exprimer l'emploi de l'imparfait *s'adaptaient* par la progression de l'action et celui de *portais mon regard* par le caractère distributif de cette action. Alors dans ces cas, l'aspect verbal joue aussi son rôle.

Mais il y a encore des cas où il est difficile de trouver une raison sûre qui a amené l'auteur à se servir de l'imparfait au lieu du passé composé ou du passé simple. Cela nous paraît être dans le cas suivant:

G: *Il me l'a dit. Il y a huit jours. Il m'a annoncé qu'il vous laissait deux millions.* — S: *Mais c'est une grande nouvelle, maman! Tu ne nous disais rien!* — G: *Mais... je n'y pensais plus...* (Th. 27).

Dans ce cas, le sens de la partie *Tu ne nous disais rien*, à notre avis, est équivalent à *Tu n'en parlais pas du tout* et forme ainsi un certain pendant à *je n'y pensais plus*.

La difficulté de fixer toujours nettement les motifs de l'emploi de l'imparfait est d'autant plus grande que parfois certaines de ses fonctions s'entrecroisent.

Pour finir nos réflexions sur l'emploi de l'imparfait, nous voudrions souligner que nous n'avons pas cherché à épuiser toutes les possibilités de cet emploi. On en pourrait rappeler encore bien d'autres, mais nous avons voulu présenter ici des cas qui ont attiré notre attention au cours de nos recherches et qui nous ont paru intéressants. Nous avons concentré notre attention avant tout sur les cas intéressants par leur valeur stylistique. Dans ces cas naturellement le contenu

sémantique du verbe ainsi que le contexte joue un rôle bien important. Ce qui est, comme on sait, aussi l'avis de L. Warnant.^{23a} Le caractère varié des cas que nous avons trouvés nous a montré d'une manière convaincante les riches possibilités offertes par l'emploi de ce temps. Mais quoique nous n'ayons pas examiné la fréquence de différentes fonctions de l'imparfait, nous pouvons dire que nous l'avons rencontré bien plus souvent dans ses fonctions courantes que dans ses fonctions stylistiques, ce qui est d'ailleurs compréhensible. Son emploi pour des raisons stylistiques était naturellement plus fréquent dans la langue écrite que dans la langue parlée. Pour nos recherches, nous avons choisi un certain nombre d'auteurs contemporains, dont nous avons lu les romans, les contes et les pièces de théâtre, afin de pouvoir nous rendre compte de la situation non seulement dans la langue écrite, mais encore parlée. Naturellement, la situation varie même d'après les auteurs, car, chez certains auteurs, les cas intéressants de l'emploi de l'imparfait sont plus fréquents que chez les autres. Les recherches dans les textes nous ont amenés à partager la constatation de J. Šabršula²⁴ ainsi que celle de Krjevskaia (p. 40) que la fréquence de l'imparfait est en progression continue. Et c'est pourquoi la question de son emploi mérite une attention approfondie. Nous partageons pareillement l'avis de H. Sten²⁵ que la juxtaposition d'un imparfait et d'un passé simple pose les problèmes „les plus passionnants et aussi les plus gênants“. Car le problème de l'emploi de l'imparfait qui, à première vue, pourrait paraître si simple, surprend par les subtilités des nuances et par la variété des cas, dès qu'on l'aborde de plus près. Et à un étranger il causera plus d'une fois des moments d'hésitation.

BIBLIOGRAPHIE

I

Oeuvres grammaticales

- Le Bidois Georges et Le Bidois Robert, *Syntaxe du français moderne*, Tome I, II, Paris, Édition Auguste Picard, 1935.
- Brun Louis, „Contribution à l'étude de la traduction“, *Travaux du cercle linguistique de Prague*, Prague, 1, 1929.
- Ducháček Otto, *Grammaire française*, Praha, SPN, 1955.
- Gougenheim Georges, *Système grammatical de la langue française*, Paris, Édition d'Artrey, 1963.

^{23a} Ce n'était qu'au moment où notre article se trouvait déjà sous presse que nous avons eu l'occasion de lire l'article intéressant de L. Warnant.

²⁴ J. Šabršula, *Kapitoly z rozboru moderní francouzštiny*, I, Franc. sloveso, p. 30.

²⁵ H. Sten, *Les temps du verbe fini*, p. 178.

- Guberina Petar, *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes*, Zagreb, 1954.
- Kielski Boleslaw, *Struktura języków francuskiego i polskiego w świetle analizy porównawczej*, 1, Łódź, Zakład narodowy im. Ossolińskich we Wrocławiu, 1960.
- Кржевская О. В., „О стилистическом употреблении имперфекта индикатива в современном французском языке“. *Иностранные языки в школе*, 1955, № 2, стр. 40—51.
- Sauvageot Aurélien, *Français écrit, français parlé*, Paris, Larousse, 1962.
- Sten H., „Les temps du verbe fini (l'indicatif) en français moderne“, *Historisk-Filologiske Meddelelser udgivet af det kgl. Danske Videnskabernes Selskab*, Bind 33, København 1950—54, p. 1—264.
- Sabršula Jan, „K otázce slovesného vidu ve francouzštině“, *Cizí jazyky ve škole*, IV, 3, 1960/61.
- Sabršula Jan, *Kapitoly z rozboru moderní francouzštiny, I. Francouzské sloveso*. Praha, SPN, 1963.
- Wagner R. L. — Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.
- Warnant Léon, „Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait“, *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, Gembloux, Duculot 1964.
- Wartburg Walter v. et Zumthor Paul, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Bernes, Editions A. Francke, S. A., 1947.
- Weber Hans, *Das Tempussystem des Deutschen und des Französischen*, Übersetzungs- und Strukturprobleme. Buchdruckerei Winterthur, A. G., Zürich 1954.

II

Textes littéraires

- A Anouilh Jean, *L'Hurluberlu*, Paris, 1961, L'Avant-Scène du théâtre, 246.
- B Bal Claude, *Si la foule nous voit ensemble*, Paris, 1960, L'Avant-Scène, 216.
- J Jouglet René, *Le grand carnaval*. Paris, Les éditeurs français réunis, 1961.
- R Roncoroni Jean-Louis, *Le temps des cerises*, Paris, 1962, L'Avant-Scène, 261.
- Sa Sagan Françoise, *Château en Suède*, Paris, 1961, L'Avant-Scène, 234.
- S. E. Saint-Exupéry de Antoine, *Pilote de guerre*, Paris, Gallimard, 1954, 263^e éd.
- Sal. Salacrou Armand, „Charles Dullin“, *Théâtre VI*, Paris, Gallimard, 1954.
- So Soria Georges, *Les témoins*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1962.
- St Stil André, *Le foudroyage*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1960.
- Ta Taslitzky Boris, *Tambour battant*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1962.
- Th Thomas Robert, *Huit femmes*, Paris, 1962, L'Avant-Scène, 268.
- Tr Troyat Henri, *La rencontre*, Paris, Librairie Plon, 1958.
- V Vailland Roger, *Beau Masque*, Moscou, Editions en langues étrangères, 1960.

